

## ABONNEMENT

Un an..... 18 fr.  
Six mois..... 9 »  
Trois mois..... 4 50

# L'ÉCHO SAUMUROIS

## INSERTIONS

Annonces, la ligne... » 20  
Réclames, — .. » 30  
Faits divers, — .. » 75

Journal Politique, Littéraire, d'Intérêt local, d'Annonces Judiciaires et d'Avis Divers  
PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

L'Agence Havas, 34, rue Notre-Dame-des-Victoires, et 8, place de la Bourse, est seule chargée à Paris de recevoir les annonces pour le journal.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire.  
Un trimestre commencé sera dû.

**BUREAUX : 4. PLACE DU MARCHÉ-NOIR, SAUMUR**

Les abonnements et les insertions doivent être payés d'avance.

SAUMUR, 13 DÉCEMBRE

## Élections au Tribunal de Commerce

DIMANCHE 16 DÉCEMBRE 1894

### CANDIDATS

Président :

E. MIGNON, président sortant.

Juges :

N. DOGUEREAU, juge suppléant.

Ch. BOUTAUD, id.

Juges suppléants :

L. MAURICEAU, juge suppléant sortant.

J.-V. ERNOUL, id.

## A qui le pompon?

### EX-OUVRIER, OU EX-INSURGÉ ?

Il se passe, en ce moment, à Paris, dans le 13<sup>e</sup> arrondissement, entre deux concurrents socialistes à la députation, M. Gérauld-Richard, journaliste mais ancien ouvrier tapissier, et M. Navarre, conseiller municipal et soi-disant insurgé lors du siège de la Bourse du Travail, une comédie encore plus hilarante que l'Hôtel du Libre-Echange de M. G. Feydeau.

Les partisans de M. Gérauld-Richard s'efforcent de convaincre leurs auditeurs que leur ami est le candidat rêvé : ils vantent ses opinions démocratiques et son ardeur socialiste. Mais les électeurs réfléchissent qu'à tant faire que d'élire un député socialiste, point n'est besoin de prendre un journaliste, un « bourgeois » comme M. Gérauld-Richard ; ils sont plus disposés — et nous ne saurions les en blâmer — à choisir leurs députés dans leurs rangs.

Tout récemment, un ami de M. Gérauld-Richard faisait valoir les états de service de ce candidat. « C'est — disait-il — un travailleur, un ouvrier. Et la preuve, c'est qu'il a été ouvrier tapissier et qu'il s'est fait mettre à la porte de chez tous ses maîtres... » A première vue, on ne peut pas s'empêcher de crier : « Voilà une drôle de recommandation pour un candidat ! » Mais, on n'en est par resté là.

L'ami en question reprit en sous-main son apologie, malgré les lazzi de l'auditoire en pleine rigolade.

« N'oubliez pas, citoyens, — a-t-il protesté — que Gérauld-Richard ne « fait » dans le journalisme que par accident, passagèrement, en hors-d'œuvre. Il est réellement ex-ouvrier, bien plus, ex-ouvrier tapissier, et rien autre chose. Et s'il a été renvoyé par tous ses patrons, c'est qu'à sa façon particulière d'ajuster les meubles ou d'appliquer le coup de marteau en cloutant des tentures, on reconnaissait en lui déjà le futur apôtre de l'égalité sociale et le futur démolisseur des classes dirigeantes. Informez vous auprès de ses anciens « chefs ».

Mais de même que M. Gérauld-Richard revendique la qualité d'ex-ouvrier tapissier, M. Navarre, vice-président du Conseil municipal, et concurrent, revendique le titre d'ex-insurgé. M. Navarre, qui, entre parenthèse, opère lui-même à l'instar de feu Bergeret ou de Pierre Petit, nous rappelle, entr'autres exploits, qu'au moment de la fermeture de la Bourse du tra-

vail, il était là, prêt à tous les sacrifices, au sacrifice de son existence même, pour la défense « des droits de l'ouvrier. »

Il paraît, si l'on en croit les mauvaises langues, que M. Navarre s'est exposé... d'abord au ridicule, puis à quelques boucoulades, à la poussière, et à s'ennuyer ferme sur la place du Château-d'Eau ! Certaines personnes affirment même que M. Navarre est arrivé devant la Bourse du travail une heure après la fin du combat. Qu'est-ce que cela prouve ? Tout simplement que M. Navarre avait choisi un mauvais fiacre. Le cocher était sans doute subventionné par l'« infâme bourgeoisie » ou par « la police », qui savaient bien que la présence seule de M. Navarre pouvait enflammer le peuple. Mais, qu'il soit arrivé en retard pour tel ou tel motif, M. Navarre avait parfaitement l'intention de risquer sa vie devant la Bourse du travail. Avec un véhicule plus rapide, nous ne l'eussions pas conservé. A lui la députation ! Enfoncé Gérauld-Richard !

Comme il est difficile d'écrire l'histoire ! Dire qu'on ne saura peut-être jamais jusqu'à quel point exact M. Gérauld-Richard est un ex-ouvrier tapissier, et M. Navarre un ex-insurgé ! C'est cela qui est désolant !

## La mort de M. Burdeau

M. Burdeau, président de la Chambre, est mort hier matin, à 8 h. 1/4.

La nuit avait été si paisible qu'un peu d'espoir était revenu dans l'entourage de M. Burdeau.

A sept heures moins un quart, il dormait encore et rien ne faisait prévoir la fin si proche.

Brusquement il s'éveilla, pris par de terribles étouffements. Les soins ne pouvaient plus rien contre le mal.

Une heure plus tard, le président de la Chambre rendait le dernier soupir.

Voici le bulletin de décès : « Après une nuit calme, M. Burdeau vient de succomber brusquement à une embolie. — D<sup>r</sup> LANDOUZY. »

Aussitôt que le Président de la République eut appris la mort de M. Burdeau, il chargea M. Lafargue, secrétaire général de la présidence, de se rendre auprès de M<sup>me</sup> Burdeau pour lui exprimer ses sentiments de douloureuse sympathie.

Tous les ministres se sont rendus auprès de M<sup>me</sup> Burdeau ou se sont fait inscrire.

Dès le matin, les personnalités du monde politique sont venues se faire inscrire à l'hôtel de la Présidence.

A 4 heures, le Président de la République a rendu visite à M<sup>me</sup> Burdeau et lui a de nouveau exprimé sa chaleureuse sympathie.

Le président du Conseil s'est également rendu près de M<sup>me</sup> Burdeau. M. Dupuy a dû s'entendre avec la veuve du président de la Chambre pour la fixation du jour des obsèques ; il sera entendu à cet égard par le bureau de la Chambre. On parlait dans les couloirs de samedi ou de dimanche.

Il est probable que la date choisie sera plus éloignée et reportée du 18 au 20.

Les ministères de la marine et des finances, dont M. Burdeau a été titulaire, ont mis leur drapeau en berne, sur l'ordre de MM. Félix Faure et Poincaré.

Le testament de M. Burdeau, si toutefois il en existe un, n'a pas encore été ouvert ; on ignore donc s'il renferme quelques dispositions pour les funérailles ; il est probable que les obsèques de M. Burdeau auront lieu aux frais de la Chambre.

Le gouvernement déposera, aujourd'hui, une demande de crédit pour faire face aux frais des obsèques du président de la Chambre et une demande de crédit assurant à la famille du président de la Chambre une pension de 40,000 francs.

Les députés secrétaires de la Chambre vont veiller successivement le corps de M. Burdeau.

M. Auguste-Laurent Burdeau était né à Lyon le 10 septembre 1851, d'une famille d'ouvriers lyonnais.

Il venait d'être reçu à l'École normale (section des lettres) lorsque la guerre de 1870 éclata. M. Burdeau s'engagea et fit la campagne de l'armée de l'Est ; il fut grièvement blessé le 19 janvier 1871. Fait prisonnier et emmené en Allemagne, il s'évada.

La guerre terminée, il rentra à l'École normale, occupa successivement les chaires de philosophie des lycées de Saint-Etienne, de Nancy, et du lycée Louis-le-Grand, à Paris.

Le début de M. Burdeau à la vie politique date du 14 novembre 1881, jour de la constitution du cabinet dans lequel M. Paul Bert prit le portefeuille de l'instruction publique ; M. Burdeau fut le chef de cabinet de M. Paul Bert.

Élu député du Rhône aux élections du 4 octobre 1885, M. Burdeau vota l'interdiction du territoire de la République aux chefs des familles qui ont régné sur la France.

Nommé membre de la commission du budget, il fut successivement chargé du rapport du budget de l'instruction publique en 1886 et 1887, puis, en 1889, du rapport général.

Réélu en 1889, M. Burdeau fut nommé vice-président de la Chambre le 7 mars 1892.

M. Burdeau remplaça M. Cavaignac au ministère de la marine le 13 juillet 1893.

Réélu en 1893, M. Burdeau fut nommé président de la Chambre après l'élection de M. Casimir-Perier.

Le président de la Chambre laisse deux jeunes enfants.

M. Burdeau est depuis 1870 le premier président de la Chambre mort en fonctions.

## Bulletin Militaire

### La tenue de l'infanterie

Un des premiers projets de lois militaires qui seront présentés au début de la session ordinaire de 1895 concerne la tenue de l'infanterie. Le ministre de la guerre demandera aux Chambres d'autoriser quelques changements à l'uniforme des troupes.

D'après les propositions élaborées par le comité d'infanterie, la grande tenue comprendra la tunique ample à une rangée de boutons, du modèle adopté pour les officiers. Le collet jaune, conservé pour les régiments d'infanterie de ligne, sera remplacé par le collet rouge, que le vêtement des officiers a déjà reçu.

En petite tenue, la veste étriquée avec laquelle le soldat gèle en hiver et étouffe en été

sera remplacée par un gilet de chasse ou jersey de tricot bleu.

À ces améliorations de tenue, qu'une loi seule permet d'adopter, le rapport du général Giovannelli demande d'ajouter des simplifications à l'équipement du soldat. On réduira sensiblement la charge portée, en adoptant notamment l'aluminium au lieu du fer battu pour tous les accessoires que réclame un soldat en campagne.

D'après le programme que le général Mercier a exposé, cet automne, au comité d'infanterie, il est nécessaire que le fantassin porte seulement 24 kilos de poids mort. Avec ses armes, ses munitions, ses vivres, son équipement et son habillement, il partirait actuellement en portant le poids énorme de 26 kilos, 626 grammes.

En 1894, la réduction réalisée en Allemagne est exactement de 2 kil. 533 grammes. Nous ne pouvions faire moins que nos voisins.

## LE CRIME DE LYON.

Lyon, 12 décembre. — Ce soir, vers cinq heures, un pêcheur a trouvé dans l'île de Pierre-Bénite, et dans un sac, le cadavre d'un homme amputé des quatre membres.

Le procureur de la République s'est immédiatement transporté sur les lieux et a ouvert une enquête.

M. Ramondenc, chef de la Sûreté, se rendit à Pierre-Bénite. Avec le commissaire de police d'Oullins, il examina le cadavre. L'homme avait été décapité. On avait détaché du corps les bras et les jambes. Le bras gauche avait été sectionné à l'articulation ; en détachant le bras droit, les assassins avaient coupé une partie de l'épaule. Le ventre avait été tranché et les cuisses coupées à la hauteur de l'aîne.

Le dos était lardé de coups de couteau superficiels, car ni le cœur ni le foie n'avaient été touchés. Quelques poils grisonnants au milieu de la poitrine indiquent que la victime était d'un certain âge. La section des chairs avait été faite avec un couteau très affilé, les os sciés par une main ferme et assez habile.

De la victime, qui devait être d'une taille au-dessus de la moyenne, il ne restait que le tronc, une masse informe, haute de cinquante centimètres au plus.

Le crime était récent ; on remarqua dans le sac des taches de sang très fraîches. Le corps d'ailleurs ne répandait aucune odeur.

Après le corps, le sac fut l'objet d'un minutieux examen. On releva soigneusement les initiales F. B. et cette inscription : « Fratelli Cattanao ». Le sac, semblable à ceux servant à transporter du riz, avait autrefois contenu du charbon. La ficelle qui le liait était une mince corde d'un usage courant. Cet examen, superficiel il est vrai, n'amena la découverte d'aucun indice pouvant fournir une indication quelconque sur la victime et les assassins. L'enquête continue.

## INFORMATIONS

### Voyage du prince Henri d'Orléans

Le prince Henri d'Orléans, accompagné par MM. Roux et de Grandmaison, a commencé, vers le milieu du mois dernier, son grand voyage d'exploration dans les régions du Haut-Mékong.



On vient de recevoir une lettre du prince, datée de Saïgon, 6 novembre : à ce moment, il revenait du Cambodge, où il avait pris part à plusieurs chasses au tigre, organisées en son honneur par Norodom, et auxquelles assistaient notre résident, M. de Verneville, et plusieurs officiers français.

C'est après une halte d'une dizaine de jours à Saïgon que le prince Henri d'Orléans est parti vers le Haut-Mékong, avec l'intention de pousser aussi loin que possible son exploration.

#### Consécration d'une église à Orléans

La cérémonie de la consécration de l'église Saint-Patère, qui a eu lieu avant-hier, a été suivie d'un grand banquet de 80 couverts, auquel assistaient les évêques consécrateurs, les membres du Conseil de fabrique, les notabilités de la paroisse et de nombreux prêtres.

Ce banquet était présidé par M<sup>sr</sup> Touchet, évêque d'Orléans.

Au dessert, M. Bagnepault de Puchesse, au nom du Conseil de fabrique, a remercié les prélats d'être venus participer à la consécration. M<sup>sr</sup> Lagrange, évêque de Chartres, puis M<sup>sr</sup> Laroche, évêque de Nantes, ont félicité l'ancien curé de la paroisse, le vénérable abbé Glesse, aujourd'hui décédé, et son successeur le curé actuel, l'abbé Gibier, d'avoir su trouver des ressources suffisantes pour cette construction, plus d'un million et demi.

Enfin, après quelques paroles émuës de l'abbé Gibier, M<sup>sr</sup> Touchet, évêque d'Orléans, a clos la série des toasts.

#### Le téléphone dans le marasme

Le téléphone cessera-t-il de fonctionner à Paris ?

Plusieurs candidats à l'abonnement — il y en a encore — ont signalé que l'administration refuse d'accepter et leur abonnement et leur argent.

Elle serait dans l'impossibilité de les desservir !!!

Les députés de Paris vont, paraît-il, interpellier le ministre au sujet de cette situation lamentable.

#### Arrestation de M. Canivet

M. Raoul Canivet, directeur du *Paris*, a été arrêté hier, après midi, dans le couloir du juge d'instruction, M. Dopffer, par M. Clément, commissaire de police aux délégations judiciaires.

A cinq heures, M. Dopffer, accompagné de son greffier, a quitté le Palais-de-Justice pour aller opérer une perquisition sur laquelle on gardait le silence au parquet.

#### Legs d'Alexandre III

Le tsar Alexandre III a laissé à la princesse de Galles, comme marque d'affection, une somme de 250,000 francs. Il a légué à l'impératrice douairière un revenu de 2,500,000 francs par an et la jouissance à vie d'un palais

à Saint-Petersbourg, d'une terre domaniale et de la villa de Livadia où il est mort. La grande-duchesse Olga recevra une rente de un million à dater du jour de sa majorité.

#### Vol au Grand-Hôtel

Un vol commis avec beaucoup d'audace a été constaté au Grand-Hôtel.

Une noce composée d'une quarantaine de personnes était attendue mardi soir ; dans l'après-midi on avait préparé dans un salon voisin de la salle à manger les différents services de vaisselle et de couverts.

Or, au moment de dresser la table, on s'aperçoit qu'un grand nombre de pièces d'un service en vermeil, cuillers, fourchettes, couteaux, avaient disparu.

Toutes ces pièces sont marquées au chiffre du Grand-Hôtel : on ne sait jusqu'ici sur qui porter les soupçons ; tout le personnel a été interrogé, mais on est convaincu que le coupable ne fait pas partie de la maison.

#### La caisse du 10<sup>e</sup> dragons

La cour d'assises de Tarn-et-Garonne vient de condamner un nommé Soulié, ancien domestique du colonel de Butler, du 10<sup>e</sup> dragons, poursuivi pour vol de 20,000 francs au préjudice du conseil d'administration de ce régiment, à la peine de cinq ans de réclusion. Le voleur, arrêté à Barcelone, était encore nanti de la somme de 13,713 fr. 50, qui seront restitués à l'Etat.

Soulié est, de plus, condamné à payer le reste, soit 6,286 francs.

#### Château incendié

Le château de Villemaireuil, près de Meaux, vient d'être le théâtre d'un violent incendie. Le feu, communiqué par le calorifère, s'est rapidement propagé dans tout le château. Cette propriété avait été achetée, il y a à peine deux ans, par M<sup>me</sup> Armand de Marcy, qui se trouvait retenue au lit par une bronchite, au moment où l'incendie a éclaté.

Les pompiers de la commune de Villemaireuil, appelé en toute hâte, sont parvenus, au bout de deux heures, à se rendre maîtres du feu.

Malheureusement, l'intérieur du principal bâtiment a été complètement détruit, ainsi qu'une superbe collection de vieux Saxe, qui se trouvait dans un des salons du rez-de-chaussée.

M<sup>me</sup> de Marcy, son mari et ses enfants sont parvenus à se sauver. Un des pompiers a été grièvement blessé au bras et à la main.

#### L'aimable maire de Semur

Dijon, 12 décembre. — Un incident très grave a signalé la dernière séance du conseil municipal de Semur.

Le maire, M. Lenoir, ayant publiquement provoqué, par des expressions injurieuses, l'un des rédacteurs de *l'Indépendant*, M. Droin, celui-ci lui fit remarquer qu'il ferait mieux de s'occuper des affaires de la ville.

Le maire invita M. Droin à sortir et l'entraîna au secrétariat de la mairie, sous prétexte d'explications.

Là, M. Lenoir, dans un état d'exaspération indicible, renouvela ses injures et, tirant un revolver de son gilet, dit à M. Droin : « Voilà qui n'a pas été fait pour les chiens. Si vous et votre rédacteur en chef continuez à me critiquer, je vous crèverai la peau à tous les deux. »

Une enquête est ouverte.

#### Les pamphlets anarchistes en Allemagne

L'imprimeur du *Socialist*, M. Petersdorf, a été arrêté, et plusieurs perquisitions ont été faites chez les compagnons. La police surveille les stations frontières pour empêcher l'introduction des pamphlets anarchistes en Allemagne.

#### Enlèvement d'enfant

Un fait incroyable s'est passé samedi à Dielsdorf, district de Regensberg (Suisse). Une fillette de deux ans et demi, en pension chez des agriculteurs de la localité, a été volée par quatre individus masqués, dont on n'a pu, jusqu'à maintenant, retrouver les traces. Deux des hommes étaient entrés dans la chambre où reposait la petite, tandis que les deux autres montaient la garde au dehors. On croit, dans la contrée, que l'auteur principal du rapt n'est autre que le père de l'enfant. Sa fillette, en effet, lui avait été enlevée par la direction des pauvres de la ville de Zurich.

#### Chine et Japon

Shanghai, 11 décembre. — On annonce que les Japonais, avant d'écouter aucune proposition de paix, réclament avec instance la livraison, pour les mettre à mort, de tous les fonctionnaires chinois qui ont mis à prix la tête des Japonais.

Gentils comme tout, nos amis du Japon !

#### BULLETIN FINANCIER

12 décembre 1894.

Au début de la séance, la faiblesse a été la note dominante ; en clôture on a repris légèrement. Le marché de nos rentes est toujours hésitant, on sent qu'il y a un certain obstacle à la hausse sur nos fonds publics. L'épargne ne paraît pas disposée à acheter beaucoup au-dessus du pair.

Les places étrangères sont calmes. Vienne est faible.

Le 3 0/0 cote 102.35 après 102.25.

Peu d'affaires sur les actions des sociétés de crédit. Le Foncier est à 917.50. Le Crédit Lyonnais cote 805.

Nos grands chemins ont eu aujourd'hui un regain d'activité. L'Orléans a sensiblement progressé.

Le Suez reste toujours en faveur.

L'Italien se négocie à 86.65, un peu moins bien tenu qu'hier. L'Extérieure fait bonne contenance à 72 1/2. Les valeurs ottomanes sont un peu lourdes.

Légère réaction des fonds russes. L'emprunt nouveau se négocie avec une prime de 1 1/2 0/0.

On dit que l'emprunt de la province Brési-

lienne d'Espírito-Santo a été couvert deux fois.

En résumé, marché sans nuance bien tranchée. Il y a eu des réalisations.

DE LAVIGERIE,  
22, place Vendôme, Paris.

## CHRONIQUE LOCALE ET RÉGIONALE

#### Bulletin Météorologique du 13 Décembre

Observations de M. DAVY, opticien, place de la Bilange, 25, Saumur.

	Baromètre.	Thermomètre.
Hier soir, à 5 h.		au-dessus 6°
Ce matin, à 8 h.		au-dessus 5°
Midi.	764 m/m	au-dessus 3°
Haussé,	2 m/m	
Baisse,	2 m/m	
Température minima de la nuit		au-dessus 4°

#### TRIBUNAL DE COMMERCE

Le scrutin du dimanche 2 décembre pour le renouvellement partiel du Tribunal de Commerce de Saumur n'ayant pas donné de résultat, les électeurs sont vivement engagés à aller voter, dimanche prochain 16 décembre, à la Mairie de chaque chef-lieu de canton.

Nous donnons, en tête du journal, les noms des candidats.

#### Théâtre de Saumur

##### LE PRÉ-AUX-CLERCS

Le *Pré-aux-Clercs* 1832 !!!

Ce fut seulement quatre ans plus tard, que la dernière composition d'Hérold vint s'imposer dans ma province et que je fus initié aux charmes du duo, *Les rendez-vous de noble compagnie*, resté le morceau absolument populaire de la partition, plus populaire encore que les couplets de Nicette : *A la fleur du bel âge*. Oui, en 1836, un des plus caducs troubadours départementaux serinait le duo en question à l'une de mes proches parentes avec accompagnement de guitare. Comment je n'en suis pas devenu fou ! Heureusement, depuis...

Jusqu'à présent, c'est le tenor Nicot qui représente pour moi l'idéal Mergy et M<sup>me</sup> Bilbault-Vanchelet l'Isabelle de qualité supérieure. Je puis dire avec orgueil que j'ai survécu à l'audition, tant au théâtre qu'en soixante concerts environ, de la cavatine *Jours heureux de mon enfance*, un des plus terribles dadas chevauchés par les soprani de l'ancienne salle Favart et par les apprenties du Conservatoire. Ce qui ne veut pas dire que je ne fais cas ni de M. Jullian ni de M<sup>lle</sup> Demolac. Au contraire. Et, pendant que je suis en train de décerner quelques fleurs, je déclare, très franchement que, pour l'ensemble, comme pour la

## L'ALCYONE

Par Pierre Maël

Hira, de son côté, par des efforts inouïs de volonté, avait réussi à refouler ses larmes. Elle étouffait dans l'immense besoin de pleurer qui oppressait sa gorge. Mais quand, au bout de la montée qui aboutissait à l'habitation, elle vit la toiture d'ardoise apparaître au milieu du feuillage déjà ravagé, elle ne put maîtriser l'émotion. Philippe sentit qu'elle essayait de retirer son bras. Il abaissa les yeux et vit la poitrine de la jeune fille se soulever, tandis qu'elle courbait le front.

— Pleurez, pauvre enfant ? — dit-il à voix basse.

Alors la petite main se fit lourde sur le bras du jeune homme. Il sentit le corps souple s'appesantir, et Hira, ne contenant plus sa douleur, s'y livra tout entière. De temps en temps, cependant, entre deux spasmes de désespoir, elle murmurait :

— Pardonnez-moi, monsieur, pardonnez-moi !

Et lui répondait avec le même respect :

— Pleurez, mademoiselle ! Les larmes soulagent le cœur.

Enfin, le seuil de la villa fut franchi. Depuis le matin, Kerdistel avait envoyé des ordres aux gardiens, et Hira trouva sa chambre prête. — Dominant les soucis de l'heure présente, elle fit savoir par Soonamooke que Philippe pouvait occuper l'appartement où il avait goûté toutes les joies de sa convalescence.

La nuit qui s'écoula parut interminable à l'officier. Il la passa en partie sur la galerie de bois qui ceignait la demeure, plongé dans de moroses réflexions, remerciant Dieu d'avoir détourné le malheur qu'il avait cru certain la veille, mais assiégué pourtant de pressentiments cruels.

Ce deuil sans mesure, s'abattant sur Hira, n'allait-il pas jeter sur leur amour un voile de désespoir ? La jeune fille, qu'il voyait dans de si pénibles circonstances, n'aurait-elle pas modifié ses sentiments à son égard ? Et quelque raisonnement qu'il se tint, Borsand ne parvenait pas à faire taire ses secrets sentiments de l'âme.

Enfin, le jour des funérailles se leva. Philippe était allé goûter quelque repos sur un

fauteuil de la petite chambre. Il ne vit donc pas le corps arriver, porté par les matelots de l'*Alcyone*, ni le catafalque dressé à la hâte dans le vestibule de la villa. Ce fut Kerdistel qui vint le chercher, pour le prier de conduire le Juël en sa compagnie. Au moment où le prêtre parut, escorté des enfants de chœur, Hira, dans un suprême élan de la douleur, vint s'accrocher au bras du commandant. Elle voulut à tout prix suivre le convoi, accompagner son père à sa dernière demeure. Par une pieuse prévision, Raimbault avait fait agrandir et adapter à sa nouvelle fin le caveau de l'humble cimetière, où, depuis tant d'années, reposait la mère d'Hira.

La jeune fille assista donc aux prières de l'Eglise, et vit la bière disparaître dans la fosse. — Quand elle se retrouva en face de Kerdistel et de l'officier, dans la maison désormais affligée, elle dit au jeune homme, gravement :

— Philippe, c'est le vœu de mon père et le mien que nous soyons unis. Est-ce toujours le vôtre ?

— Hira, — répondit-il, — je ne vous eusse pas reparlé de ce projet sans votre permission. — Donnez à la douleur tout le temps qu'elle

exige. J'attendrai.

Il prévint alors le commandant de l'*Alcyone* qu'il irait habiter à Cannes jusqu'au moment où il plairait à la jeune fille de le rappeler.

Kerdistel ne le retint plus. Aussi bien les convenances s'accordaient-elles mieux de cette séparation nouvelle, qui, cette fois, ne pouvait être bien longue.

Lui-même laissa passer les premières heures de leur séjour. Puis, quand il jugea le moment propice aux confidences, il prévint Hira qu'il avait à l'entretenir.

— Ma fille, — commença-t-il, — ton père, avant de nous quitter, m'a chargé d'une mission auprès de toi.

— D'une mission ? — Oh ! comme tu dis cela, parrain ! s'écria l'enfant, frappée de la gravité du commandant.

— Oui, — fit-il en inclinant la tête.

Et, lui tendant une enveloppe cachetée de cire noire :

— Les papiers qui sont là et que tu vas lire peuvent avoir quelque influence sur tes résolutions. Ton père a tenu à ce que tu en prisses connaissance au moment d'accomplir l'acte décisif de ton existence. Je lui ai juré de te les remettre en mains propres ; j'accomplis ma



tenue des rôles, j'ai vu peu de distributions aussi consciencieuses. A force de chaleur, M. Jullian fait tolérer le bêlement *O ma tendre amie*, de même que, à force de sentiment vrai, M<sup>lle</sup> Demalac rend admissible et potable la complainte, *Rendez-moi ma patrie!* M<sup>lle</sup> Lamoureux m'a figuré, tant vocalement que physiquement, une rarissime Marguerite; rares aussi les Nicettes de l'envergure que prête, à cette jeune et jobarde mastroquette du passé, la résignée M<sup>me</sup> Flavigny.

M. Berton est un des meilleurs 125 Girots que m'ait infligés l'existence. M. Dambrine joue, non sans agrément, un Comminges abrégé par force majeure et M. Baudhuin charge et dénature, au gré du public, le Pandarus Cantarelli.

En un mot, l'exécution a paru excellente. M<sup>me</sup> Demalac franchit, lestement et sans accroc, les casse-cou du grand air; et le violon « obligé » témoigne d'une sobriété de style, d'une sûreté de mécanisme aussi remarquables que la solidité du son. D'ailleurs, quand les quelques trivialités de la scène agacent les nerfs, on peut se replier dans l'orchestration qui travaille, galope, rit, pleure, babille et chante presque constamment, qui souligne et commente le drame très soigneusement, très curieusement, très artistiquement même, ni plus ni moins — ne vous déplaît — que rugit la symphonie de Wagner!! Oui, messieurs, c'est comme cela.

Je devrais peut être — je le sens — manifester un enthousiasme plus corsé pour une production que tout critique impartial considère comme l'un des chefs-d'œuvre de l'opéra-comique français. Et je me sens refroidi par la grotesque exagération des panégyristes d'Hérolt dont quelques-uns n'ont pas craint de dresser le *Pré-aux-Clercs* en face des *Huguenots* qui lui sont postérieurs de quatre ans. Oui, certaines gens, des « patriotes de l'art », ont eu ce formidable toupet de sous-entendre que Meyerbeer a « démarqué » son prédécesseur; que l'entrée de Raoul *Sous le beau ciel de la Touraine*, procède du premier récitatif de Mergy *Ce soir, j'arrive donc en cette ville immense*; que la romance *Plus blanche que la blanche hermine*, offre quelques affinités (!!!!) avec l'ariette *O ma douce amie, je suis près de toi*; que, dans l'ensemble de la dispute au 2<sup>e</sup> acte, on trouve le germe du sextuor: *En mon bon droit j'ai confiance* (!!!!).

Ces monstruosité-là sont cause que je n'ai jamais pu rendre, extérieurement et sans réserve, à l'aristocratie et délicate composition d'Hérolt, la justice que je lui rends dans mon for intérieur.

Et j'ajouterais ceci (entre nous): j'ai peur, si je dis tout le bien que je pense du *Pré-aux-Clercs*, que les « progressistes » d'ici me traitent de « perruque »; ce qui serait souverainement inique, « mon caillou étant, jusqu'à ce

promesse.

Hira prit l'enveloppe avec une sorte de terreur.

— Et que renferment ces papiers? — demanda-t-elle.

— Je l'ignore, mon enfant. Mais je crois le deviner. Ils doivent avoir trait à un passé triste, dont le souvenir ramenait trop fréquemment, hélas! une ombre au front de ton père. Il te faut les lire. Et si quelque chose de plus cruel que la douleur présente venait blesser encore ton pauvre cœur si durement éprouvé, n'oublie pas que ton parrain, ton vieil ami, est là, près de toi, heureux de te consacrer tout entière une vie qui, sans ta présence, n'aurait plus de charmes pour lui.

Il n'en dit pas davantage. Son émotion était trop grande.

— Lis, — dit-il simplement en s'éloignant. Sur le point de rompre le cachet, la jeune fille eut un scrupule.

Qu'est-ce que ces papiers allaient lui révéler? Kerdistel ne venait-il pas de lui apprendre qu'ils pourraient influencer sur ses résolutions, « au moment décisif de son existence »? — C'était donc bien de son mariage qu'il était question. (A suivre.)

jour, — ainsi que l'a constaté l'un de mes aimables confrères — vierge de tout cresson ». Demandez plutôt à M. Daubigny...

La représentation de lundi prochain comprendra les *Cloches de Corneville*, opéra-comique en 4 actes, et *Maître Pathelin*, opéra-comique en 1 acte.

#### NUEIL - SOUS - PASSAVANT

##### Apoplexie foudroyante

Mardi dernier, dans la matinée, à la Tremouillière, commune de Nueil, on trouvait mort en son lit, des suites d'un apoplexie foudroyante, un sieur Humeau, cultivateur, âgé de 81 ans.

#### SOULANGER

##### Une génisse tamponnée

Lundi dernier, le train venant d'Angers qui arrive en gare de Doué-la-Fontaine vers 4 heures 42, tamponnait, aux environs du passage à niveau n° 177, en face le bourg de Soulangier, une génisse errant sur la voie. Cette bête, appartenant à M. Gigot, maire de Soulangier, ayant eu la cuisse brisée, son propriétaire dut la faire abattre et estime le préjudice à 300 fr.

On commença par rejeter l'accident sur la négligence d'une garde-barrière qui n'aurait fermé le passage qu'un instant avant l'arrivée du train. Il semble, au contraire, résulter de la première enquête que la gardeuse de la génisse doit supporter entièrement, par son manque d'attention, la responsabilité du dommage.

#### COURCHAMPS

##### L'oncle Michel

Le 10 décembre, Michel, propriétaire à Courchamps, entamait, dans la matinée, avec Charbonneau son domestique qui est en même son neveu, une discussion à propos d'un partage de biens. Le neveu refusant de signer des actes notariés qu'il supposait devoir être dressés hors de sa présence, l'oncle leva le poing et tenta de mettre Charbonneau à la porte. Le serviteur para le coup, renversa son avertisseur sur la table qui culbuta entraînant dans sa chute papiers d'affaires et bouteilles, et enfin essaya de serrer la vis de son parent, à ce que prétend Michel, sans toutefois pousser la pression jusqu'à ses dernières conséquences.

Aussitôt relevé, Michel alla porter plainte au garde-champêtre de Courchamps qui vint interroger Charbonneau. Celui-ci, en présence du garde, pria son oncle de le payer et de lui rendre ses effets. Michel refusa obstinément, intima au neveu l'ordre de déguerpir et le menaça de son fusil s'il ne filait à l'instant.

L'affaire se compliquant, le garde se retira et communiqua l'incident à la gendarmerie du canton.

#### LOUDUN

Dans sa dernière séance, le Conseil municipal de Loudun a voté une somme de 100 francs pour l'organisation à Poitiers d'un service destiné à fournir le sérum antidiptérique.

#### Carnet mondain

On annonce les fiançailles du baron Pierre de Candé, fils du baron de Candé et de feu la baronne, née de Mieulle, avec M<sup>lle</sup> Mallac.

#### La foire d'Angers

Favorisé par un temps superbe, beaucoup de monde s'était rendu mardi à la foire qui, de tout point, a été très bonne. Tout s'est très bien vendu.

Les veaux, les vaches et les bœufs se sont enlevés rapidement dès le matin, toutefois avec une baisse assez sensible: l'on cotait même jusqu'à 40 francs de diminution sur les vaches.

Les pores ont également trouvé facilement acheteurs ainsi que les chevaux.

Là où si une forte buée se faisait remarquer.

Le marché au chanvre a été excellent, la vente a été bonne.

Seul, le marché du foin et de la paille, d'ailleurs mal achalandé, laissait à désirer.

#### Une cause de la rareté du gibier

D'après la *Gazette des Campagnes*, une des principales causes de la rareté du gibier en France est due aux engrais chimiques répandus en couverture, surtout au nitrate de soude, qui reste assez longtemps adhérent aux feuilles et constitue un poison mortel pour les lièvres, les lapins et même le gibier à plumes.

(Extrait de la *Revue scientifique*, numéro du 8 décembre 1894.)

#### La récolte des vins en 1894

Bien que les vendanges de 1894 aient été moins hâtives que celles de 1893, nous sommes en mesure de faire connaître dès maintenant les résultats généraux de la récolte des vins.

Pour 1894, la récolte des vins en France est évaluée à 39,053,000 hectolitres, soit une diminution de 11,017,000 hectolitres par rapport à la récolte de 1893 et une augmentation de 8,778,000 hectolitres sur la moyenne des dix dernières années. Avec la Corse (environ 300,000 hectolitres) et l'Algérie (3 millions 642,000 hectolitres), la production totale atteint près de 43 millions d'hectolitres.

A l'issue de la période des gelées du printemps, qui avait été heureusement franchie, la récolte de 1894 laissait concevoir de très belles espérances. Mais, par suite de la persistance de pluies pendant l'été, la floraison ne s'est pas effectuée partout dans de bonnes conditions. Dans les régions de récolte précoce, les conditions climatiques ont été généralement favorables à la maturation des raisins. Il n'en a pas été de même sur les points où la récolte s'effectue plus tardivement et où des intempéries survenues avant l'heure en ont sensiblement réduit l'importance.

En résumé, 12 départements seulement présentent des augmentations par rapport aux chiffres de 1893, alors que 64 départements accusent des diminutions, ce qui, d'ailleurs, devait inévitablement se produire, étant donnée l'importance tout à fait exceptionnelle de la précédente récolte.

Suivant les estimations faites dans chaque département, d'après les divers prix locaux de vente chez les récoltants, la valeur de la récolte de 1894 s'élèverait à 929 millions de francs se subdivisant comme suit: 1. vins de qualité supérieure (et par là il faut entendre seulement les vins dont le prix de vente chez le récoltant dépasse 60 francs l'hectolitre, droits non compris), 85 millions de francs, correspondant à une quantité totale de 1 million 40,000 hectolitres; 2. vins de qualité ordinaire, 844 millions de francs, correspondant à une quantité totale de 38,014,000 hectolitres.

#### État Civil de Saumur

##### MARIAGES

Le 11 décembre. — Emile Egrillard, tailleur d'habits, a épousé Marie Petit, couturière, tous deux à Saumur.

#### CAISSE D'ÉPARGNE DE SAUMUR

Séance du 9 Décembre 1894  
Versements de 80 déposants (8 nouveaux), 26,027 fr.  
Remboursements, 29,880 fr. 27  
La Caisse paie 3 fr. 25 pour cent.

#### BOURSE DE PARIS

Du 12 Décembre 1894

3 0/0 . . . . .	103 40
3 0/0 amortissable . . . . .	100 60
3 1/2 . . . . .	107 35

Le Tapioca Rils est le meilleur des tapiocas.

#### Authentique:

Sur la ligne de Saint-Quentin-Guise.

C'était la semaine dernière. Le train stoppe à la gare de Lucy et l'on entend un employé criant: « Lucy! Lucy! »

Lors, un voyageur met la tête à la portière et s'écrie:

— Lucie n'est plus là, elle est descendue à la gare de Ribemont!

Vocation irrésistible.

— Quest-ce que tu veux devenir, mon enfant?

— Militaire.

— Mais tu pourras te faire tuer.

— Par qui?

— Par l'ennemi.

— Eh bien! alors, je veux être l'ennemi.

Une vente chez le commissaire priseur.

Le crieur. — Deux magnifiques potiches du Japon, dont l'une est un peu ébréchée.

— Et l'autre? crie un amateur dans la salle.

— L'autre l'est également... Elles ne sont pas dépareillées.

## LIBRAIRIE JVAUD

Saumur, 3, rue Saint-Jean

### Ouverture des Magasins d'Étrennes

Grand Choix d'Objets d'Art et de Fantaisie en faïence, porcelaine, Maroquinerie et Tabletterie.

Articles de Chine et du Japon

Assortiments des BEAUX OUVRAGES parus des premiers Éditeurs de Paris, ainsi qu'un choix de PARISSIENS, de MISSELS de Luxe et d'OBJETS DE PIÉTÉ.

Jolie collection pour CHRISTMAS, ainsi que de GRAVURES pour Étrennes. — Belle PAPIETERIE DE LUXE et FOURNITURES DE BUREAUX.

M. JVAUD engage les habitants de Saumur à venir visiter ses Magasins où ils trouveront tous ces articles à un prix d'un bon marché exceptionnel.

### Théâtre de Saumur

Bureau, 7 h. 1/4 — Rideau, 7 h. 3/4

Tournée ABEL, du Vaudeville

### Jeudi 13 Décembre

REPRÉSENTATION EXTRAORDINAIRE

Donnée avec le concours de

M<sup>me</sup> Lina MUNTE, du Théâtre du Gymnase, M. ABEL, du Vaudeville, et autres artistes des principaux Théâtres de Paris.

DEUX GRANDS SUCCÈS PARISIENS

## FRANCILLON

Comédie en 3 actes, de la Comédie-Française, par M. A. DUMAS, de l'Académie française.

ON COMMENCERA PAR:

### LES SURPRISES DU DIVORCE

Pièce en 3 actes, du Théâtre du Vaudeville, par MM. Alexandre Bisson et Antony Mars.

### M. Léon FRESCO, Chirurgien-Dentiste,

N° 1, rue Beaurepaire, Saumur.

Consultations du 1<sup>er</sup> au 15 de chaque mois.

Nouvelle application du plombage Bayard aux dents les plus cariées, garantissant la mastication indéfiniment.

Prix: 3 francs, soins compris

EXTRACTION DE DENTS GRATIS

LES FRÈRES MAHON « obtiennent mille guérisons par an dans les hôpitaux ». Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartres, chute des cheveux, etc. Le docteur Mahon, chargé pendant trente ans de traiter à l'hôpital d'Angers, consulte le dernier dimanche de chaque mois, à Angers, de 1 à 4 heures, à l'hôtel d'Anjou. Dépôt des Pommades MAHON à Saumur, à la pharmacie PERRIN. — Paris, rue Rivoli, 30.

Le Gérant, L. DELAUNAY.

## TISANE DUSSOLIN

Le meilleur tonique, dépuratif, antiglaireux et antibilieux connu est la Tisane Dussolin. C'est un fortifiant et reconstituant des forces et du sang. La Tisane Dussolin produit un effet dépuratif, laxatif ou purgatif, suivant les doses, et guérit la Constipation en régularisant les fonctions.

Prix: 4/50 la Boîte. — Se trouve à Paris, chez DERBECCO, 24, rue de Charonne, et toutes bonnes Pharmacies de France.

Dépôt à Saumur, Pharmacie DESCHAMPS, 11, 13, 15, rue Saint-Jean.



# EPICERIE CENTRALE P. ANDRIEUX, 28, Rue Saint-Jean, Saumur

ARTICLES POUR NOEL

Fantaisies, Sucre Conserve, Sabots Guillochés, Arbres de Noël, etc., etc.  
Pâtés de Foies gras truffés, depuis 1 fr. 75 la terrine.

VINS FINS. — Champagne, Grands Mousseux, Liqueurs de marque.

DESSERT PATISSERIE

**ÉTRENNES** — 1895  
Des Calendriers sont offerts à tout Acheteur

HAUTE NOUVEAUTÉ  
Pour Etrennes

Boîtes, Coffrets riches, Vannerie fine, Sacs salin, Porcelains de luxe, Confiserie, Marrons glacés, Bonbons de chocolat, Fruits glacés.

NOTA. — Tous nos Bonbons sont de qualité extra. — Les Sacs ne portent aucun nom, sont très coquets, et ne sont pas facturés.

MAISON DÉFIANT TOUTE CONCURRENCE

# GRAND BAZAR UNIVERSEL

6, Rue d'Orléans, et 7, rue Saint-Nicolas

LE 15 DÉCEMBRE ET JOURS SUIVANTS

## GRANDE EXPOSITION DES JOUETS ET ARTICLES D'ÉTRENNES

Tribunal de Commerce de Saumur

### Faillite Bruneau

Par jugement en date du 41 décembre courant, M. Proust a été maintenu syndic définitif.

Par ordre de M. le Juge-commissaire de la faillite du sieur Bruneau, ancien boulanger à Saumur, MM. les créanciers sont avertis qu'en conformité de l'article 492 du Code de commerce rectifié, ils doivent, dans le délai de quinze jours à partir d'aujourd'hui, se présenter en personne, ou par fondé de pouvoirs, à M. Proust, demeurant à Saumur, syndic définitif, et lui remettre leurs titres, accompagnés d'un bordereau sur timbre, indicatif des sommes par eux réclamées, si mieux ils n'aiment en faire le dépôt au greffe du Tribunal de commerce de Saumur.

La vérification des créances commencera le mardi 18 décembre 1894, à 10 heures du matin, au Tribunal de Saumur, en la salle des faillites, devant M. Girard, juge-commissaire, et sera continuée sans interruption.

Chaque créancier peut se faire représenter par un fondé de pouvoir muni d'une procuration enregistrée.

Le Greffier, MORON.

### À CÉDER APRÈS DÉCÈS

#### UN CAFÉ

Bel'e situation, près la Gare et les Casernes, ANGERS.

S'adresser au bureau du journal.

Etude de M<sup>e</sup> FOURCHAULT, notaire à Saumur, rue d'Orléans, n° 67.

### À VENDRE

PAR ADJUDICATION

À Saumur, en l'étude de M<sup>e</sup> Fourchault, notaire, Le Samedi 15 Décembre 1894, à 1 heure.

### Deux MAISONS

Réunies en une seule,

Situées à Saumur, sur les Ponts, à l'angle de la rue des Capucins et de la rue du Canon, susceptibles d'un revenu annuel de 900 fr.

S'adresser, pour tous renseignements, à M<sup>e</sup> FOURCHAULT, notaire.

M<sup>e</sup> LE BARON, notaire à Saumur, demande un premier clerc.

ARBORICULTURE, VITICULTURE

Greffage de la vigne

### Arsène BESSON

Jardinier au Pont-Fouch rd SAUMUR

Diplômes. — Médaille de vermeil.

ON DEMANDE de suite un garçon de magasin de 30 à 40 ans. Bonnes références exigées.

S'adresser au bureau du journal.

UN HOMME marié muni de bonnes références demande un emploi.

S'adresser au bureau du journal.

### À VENDRE Vieux Journaux

S'adresser au bureau du journal.

GROS — CONFISEUR FABRICANT — DÉTAIL

Ancienne Maison MÈNIER, TROUVÉ, HARDY

### A. BOURDOIS, SUCC<sup>R</sup>

20, r. St-Jean, et 111, rue Cour-St-Jean Usine à vapeur, 9, r. Cour-St-Jean, à Saumur

Fabrique de Marrons glacés, à la vanille, le 1/2 kil, 2 50; double vanille, 3 f.

Bonbons, Petits Fours, Fantaisies chocolat, Dragés, Pralines et Fondants

Fantaisies pour Etrennes et Noël. Actuellement exposition.

Tous nos articles étant de notre fabrication, nous en garantissons la fraîcheur.

Quant aux prix et qualités, n'ayant pas d'intermédiaire, nous vendons meilleur marché et de qualité supérieure à tout ce qui est vendu dans les épiceries.

Toutes nos Boîtes et Sacs sont marqués au nom de la maison.

Nous vendons poids net, boîtes en plus, où brut pour net, selon le désir des clients.

ÉTRENNES 1894

ÉPICERIE PARISIENNE

33, RUE D'ORLÉANS, au coin de la RUE DACIER

### IMBERT FILS

Exposition des dernières créations

De Coffrets Bonbonnières laques, porcelaine, Vannerie fine, Cartonages de luxe sans adresse, Bonbons de chocolats, Fondants, Dragées, Pralines, Marrons glacés et Fruits confits.

NOTA. — Tous ces produits proviennent des Fabriques réputées pour vendre ce qu'il y a de meilleur. Bon Marché sans précédent.

ARTICLES POUR ARBRES DE NOEL  
Crèches, Jésus, Rois Mages, Bûches, Sabots en chocolat et en sucre, Grande variété d'Objets de Fantaisie.

Un Billet de Tombola à tout acheteur de Bonbons ou Liqueurs, donnant droit à gagner : 1<sup>er</sup> lot, une magnifique PUPPE mécanique, avec boîte à musique; 2<sup>e</sup> lot, un LAPIN mécanique; 3<sup>e</sup> lot, une CORBELLE produits du pays.

Vins Mousseux, Liqueurs ordinaires et grandes marques, Biscuits variés, Pâtés de foies gras Henry, de Strasbourg; Hafner, Deschandelières, de Ruffec.

Saumur, imprimerie Paul Godet.

## ÉPICERIE NOUVELLE

38, Rue d'Orléans, au coin de la rue Beaurepaire, SAUMUR

E. CHAUVÉAU

Arrivages de GIBIERS tous les jours

PÂTÉS DE FOIES GRAS, marque Deschandelières, depuis 1 fr 65

Fromages :

Camembert, Bondons, Gruyère Comté et Emmenthal, Livarot, Brie, Port-Salut, Pont-l'Évêque, Hollande, Roquefort, Chouzé, etc.

Choucroute de Strasbourg, 1/2 kil. 0 f. 20

Assortiment pour choucroute :

Jambons, Saucissons, Cervelas, Poitrine fumée, etc.

Petits Fromages Suisses (Gervais) actuellement tous les vendredis

Beurre fin (de la Laiterie de M. Barrault, Saint-Clément-des-Levées) tous les mardis, jeudis et samedis.

Spécialité de Vins du Pays, depuis 0,35 le litre, la barrique 68 fr.

## SAISON HIVER 1894-95

# MAISON CREMIEUX

Tailleur, 27, rue d'Orléans, 27, Saumur

Seule Maison vraiment sérieuse pouvant bien faire pour 35 francs un COSTUME COMPLET drap Haute Nouveauté, livré en 24 heures.

EXPOSITION ET GRANDE MISE EN VENTE

27, RUE D'ORLÉANS, SAUMUR

Vu par nous, Maire de Saumur, pour légalisation de la signature du Gérant,  
Hôtel-de-Ville de Saumur

1894

LE MAIRE,

Certifié par l'imprimeur soussigné.